

ATPM-Rando

BULLETIN D'ADHESION 2018

Nouvelle Adhésion : ... Renouvellement : ...

Nom : Prénom : Date de Naissance :

Si conjoint (e)

Nom : Prénom : Date de Naissance :

Adresse.....

Téléphone.....@mail.....

Type de Licence (voir au dos).....Abt Passion-Rando

Montant Signature :

CERTIFICAT MEDICAL : Le comité directeur de la FFRandonnée a souhaité appliquer les modifications du code du sport sur le certificat médical à compter de la prochaine saison 2017 /2018.

1^{ère} prise de licence : un certificat médical d'absence de contre-indication à l'activité de la randonnée daté de moins d'un an au jour de la prise de la licence doit être fourni par le pratiquant. Sa durée de validité est de 3 ans sous certaines conditions :

Renouvellement de licence : durant la période de validité de 3 ans du certificat médical, le pratiquant doit répondre à un questionnaire de santé.

- S'il répond **NON** à toutes les questions et **qu'il l'atteste** , Il est dispensé de présentation d'un certificat médical.
- S'il répond **OUI** à une seule question où s'il **refuse d'y répondre**, il doit présenter un certificat médical datant de moins d'un an.

Envoyer ce coupon et votre règlement à Eliane Quesnot 15 rue des Artisans 50400Granville.